ATTENTION TOUT DOSSIER NON COMPLET

NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

ACM ROUET
OUVERTURE DES INSCRIPTIONS 2023/2024

L'AGREMENT DE L'ACM EST DE : 80 PLACES

Mercredis & Vacances scolaires : de 8h00 à 18h15

32 enfants de 3 à 5 ans.

48 enfants de 6 à 11 ans.

Les inscriptions se font en fonction des capacités d'accueil de chaque tranche d'âge.

Pour l'inscription de votre enfant :

AUCUNE ANNULATION NE SERA POSSIBLE APRES INSCRIPTION.

Veuillez remplir le dossier ci-joint + fournir les pièces demandées :

Les pièces à fournir obligatoirement :

- Fiche d'inscription à compléter.
- Photo d'identité de l'enfant à fournir.
- Fiche sanitaire de liaison à compléter.
- Photocopie des vaccinations à jour avec **nom et prénom de l'enfant** à fournir.
- Certificat médical mentionnant « multisports », à fournir au plus tard le premier jour d'inscription de votre enfant.
- **Une attestation de la Caf mentionnant le quotient familial à fournir.**
- PAI Protocole d'Accueil Individualisé « spécial Accueil de Loisirs » à fournir pour les enfants concernés (+trousse médicale).
- 1 certificat de natation 25 m (pour les enfants de + de 8 ans) à fournir.

Pour faciliter les inscriptions, ainsi que l'organisation :

- **Aucune photocopie ne sera faite sur place.**
- **Seule la famille présente pourra inscrire ses enfants.**
- **Préparer un chèque de 22€ (pour l'Adhésion annuelle et familiale).**
- **Les chèques pour le paiement de l'inscription ne doivent pas être pré remplis.**

INSCRIPTIONS en cours d'année

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h45 et de 13h45 à 18h30

FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024 : Accueil Collectif de Mineurs ROUET

LES ENFANTS

1

Nom : _____ Prénom : _____ Garçon ☐ Fille ☐

Date de naissance : ___ /___ /_____

Nombre de frères et sœurs :.....

PHOTO

PAI : OUI ☐ NON ☐

2

Nom : _____ Prénom : _____ Garçon ☐ Fille ☐

Date de naissance : ___ /___ /_____

Nombre de frères et sœurs :.....

PHOTO

PAI : OUI ☐ NON ☐

Pour les enfants présentant des troubles de santé (allergies, intolérance alimentaire, asthme, diabète) fournir le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) **SPECIAL ACCUEIL DE LOISIRS**

ADULTES-PARENTS

NOM (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) :.....

PRENOM (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) :.....

Adresse : .....

..... Code Postal : .....

Quartier d'habitation : **St Giniez** ☐ **Le Rouet** ☐ **La Plage** ☐ **Perier** ☐ **Ste Anne** ☐ **Autre** ☐

Ecole fréquentée : .....

Adresse mail (*Obligatoire*) :.....

Portable Parent (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) : .....

Portable Parent (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) : .....

Profession Parent (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) : .....

Profession Parent (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) : .....

Tél travail Parent (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) :.....

Tél travail Parent (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) :.....

Nombre de personnes au foyer : .....

Numéro d'Allocataire CAF (*Obligatoire*)..... **N° Sécurité Sociale** (*Obligatoire*).....

Régime social particulier (MSA, maritime) : .....

- J'atteste sur l'honneur avoir souscrit une police d'assurance « responsabilité civile » Extra-scolaire couvrant tous les risques au bénéfice de mon enfant, en cours de validité.

☐ **OUI** ☐ **NON**

Nom de l'assurance : ..... **N° de police d'assurance :** .....

Cadre réservé au Centre Social

N° carte adhérent : .....

Quotient familial : .....

Tarif journée : .....

AUTORISATIONS

Je soussigné (e) .....

Lien de parenté ..... autorise mon enfant,

Nom : ..... Prénom : .....

J'autorise le responsable de l'Accueil de loisirs à prendre le cas échéant, toute mesure rendue nécessaire par l'état de l'enfant. (Hospitalisation, intervention chirurgicale).

Fait à ..... le .....
Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)

.....

J'autorise le centre à prendre des photos de mon enfant dans le cadre des activités de l'accueil de Loisirs.
Le centre socioculturel reste seul propriétaire de ces photos, elles ne seront en aucun cas cédées à un tiers dont on ne pourra garantir l'utilisation qu'il en fera.

Fait à ..... le .....
Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)

.....

J'autorise le centre à maquiller mon enfant lors des activités.

Fait à ..... le .....
Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)

.....

Autorisation pour la prise en charge des enfants par une personne **majeure** autre que les tuteurs légaux à la sortie de l'Accueil de loisirs.
Il est possible qu'au cours de l'année, vous ne puissiez pas venir chercher vous-même votre/vos enfant(s) à la sortie de l'Accueil de Loisirs.
Dans cette hypothèse, veuillez inscrire les noms et prénoms des personnes susceptibles de prendre en charge votre/vos enfant(s) à votre place **(pièce d'identité obligatoire)**

Nom, prénom : ..... n° de téléphone : .....

Lien de parenté : .....

Nom, prénom : ..... n° de téléphone : .....

Lien de parenté : .....

Nom, prénom : ..... n° de téléphone : .....

Lien de parenté : .....

A prendre en charge à la sortie de l'Accueil de loisirs mon (mes) enfants (s) :
.....

Je m'engage à prévenir l'équipe d'animation le matin ou par téléphone.

Fait à ..... le .....
Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE des BOUCHES du RHÔNE
Direction Départementale Déléguée de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale – Bouches du Rhône
Accueils Collectifs de Mineurs à Caractère Éducatif

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1) MINEUR ACCUEILLI

NOM: .....

PRENOM: .....

DATE DE NAISSANCE: .....

GARÇON ◻ FILLE ◻

POIDS DU MINEUR : .....

2) VACCINATIONS (le tableau ci-dessous doit être accompagné des copies des pages de vaccinations du carnet de santé sans omettre de mentionner le nom et prénom du mineur concerné)

VACCINS* OBLIGATOIRES	Date du dernier rappel	VACCINS RECOMMANDES	Dates
Diphtérie		BCG	
Tétanos		Coqueluche	
Poliomyélite		Rubéole-Oreillons-Rougeole	
		Hépatite B	
		Autres	

* rappel tous les 5 ans pour les vaccins obligatoires pour les mineurs jusqu'à 13 ans

3) RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT LE MINEUR ACCUEILLI

a) Le mineur présente-t-il des troubles de santé?

Allergies alimentaires : NON ◻ OUI ◻ Préciser à quoi : .....

Allergies médicamenteuses : NON ◻ OUI ◻ Préciser à quoi : .....

Autres allergies : NON ◻ OUI ◻ Préciser à quoi : .....

Asthme : NON ◻ OUI ◻

Diabète : NON ◻ OUI ◻

Epilepsie : NON ◻ OUI ◻

Autres : NON ◻ OUI ◻ Préciser : .....

b) Le mineur suit-il un traitement médical régulier? NON ◻ OUI ◻

Si oui, prendre le contact avec le directeur pour la mise en place d'un éventuel PAI (projet d'accueil individualisé). Les modalités de mise en place de ce protocole seront à discuter avec la direction.

c) Le trouble de la santé implique -t-il une conduite particulière à suivre **en cas d'urgence** pendant le déroulement de l'accueil de loisirs ou le séjour avec hébergement ?

NON ◻ OUI ◻

Si oui, **prendre contact avec le Directeur pour la mise en place d'un éventuel PAI**

d) **Autres difficultés de santé et précautions à prendre** (suivi spécialisé, handicap moteur, troubles du comportement, antécédents d'accidents, d'opération ...) :
Si oui, prendre contact avec le Directeur pour la mise en place d'un éventuel PAI

.....
.....
.....
.....

4) <u>RECOMMANDATIONS UTILES SIGNALEES PAR LES PARENTS</u> (l'enfant ou le jeune porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, problème d'énurésie ...) :

.....
.....
.....
.....

5) <u>RESPONSABLE(S) DU MINEUR</u>

NOM : ..... PRENOM :.....

Adresse :.....
.....

Tel fixe et/ou portable Domicile :.....

Tél fixe et/ou portable travail :.....

NOM : ..... PRENOM :.....

Adresse :.....
.....

Tel fixe et/ou portable Domicile :.....

Tél fixe et/ou portable travail :.....

NOM et Téléphone du médecin traitant : .....
.....

Je soussigné, ..., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil collectif de mineurs à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical après consultation d'un médecin, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état du mineur.

Date : Signature(s) :

Il est rappelé que cette fiche sanitaire de liaison peut être remise sous enveloppe cachetée par les familles au Directeur de l'accueil de mineurs. Les informations communiquées restent confidentielles et seront restituées aux familles. Les fiches sanitaires de liaison doivent être renouvelées tous les ans. Toute modification en cours d'année concernant les renseignements ci-dessus devra être signalée au Directeur

---

COORDONNEES DE L'ORGANISATEUR : .....
.....

COORDONNEES DE L'ACCUEIL DE MINEURS : .....
.....

Règlement Intérieur de l'A.C.M
Accueil Collectif de Mineurs du Rouet 2023 - 2024

Centre Socioculturel St Giniez/Milan

38, rue Raphaël Ponson - 13008 Marseille
Tél : 04.91.77.93.05
Email : cscginiez8@gmail.com
Site Internet : **www.cscstginiez.e-monsite.com**

PRESENTATION DE L'ACM

Objectif général :

Accueillir des enfants de 3 à 11 ans (inclus) sur la période des mercredis et des vacances scolaires

Objectifs spécifiques :

-Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de loisirs ou de vacances.
-Préserver les notions de plaisir, d'épanouissement, d'imaginaire ou de jeux.
-Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées, l'inciter à la créativité.
-Favoriser les liens intergénérationnels.
-Favoriser la tolérance et la solidarité ainsi que la reconnaissance de la diversité.
-Permettre l'apprentissage de la démocratie (droits et devoirs).
-Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant et du jeune.
-Accueillir des enfants en situation de handicap.
-Accueillir des enfants à besoins spécifiques dans le cadre d'un projet adapté établi avec la famille.

Les projets pédagogiques recensent les besoins spécifiques de l'accueil et fixent les objectifs (*possibilité de les consulter à l'accueil*).

Capacité d'accueil : 80 enfants

Mercredis & Vacances scolaires : de 8h00 à 18h15

32 enfants de 3 à 5 ans.
48 enfants de 6 à 11 ans.
Les inscriptions se font en fonction des capacités d'accueil de chaque tranche d'âge.

MODALITES D'INSCRIPTIONS et TARIFICATION

Adhésion annuelle et familiale

Pour participer aux activités de l'accueil de loisirs, il est **obligatoire** d'être adhérent de l'association.

A ce titre, l'adhésion ne se réduit pas au simple paiement d'une cotisation pour bénéficier d'un service, mais elle ouvre un véritable droit à la parole, à l'initiative et à la participation citoyenne que vous pouvez exercer lors de l'Assemblée Générale.

(Valable du 01 septembre 2023 au 31 août 2024) **: 22€.**

Les pièces à fournir obligatoirement :

- Une photo d'identité.
- Fiche d'inscription.
- Fiche sanitaire de liaison complétée et signée.
- Photocopie des vaccinations à jour avec **nom et prénom** de l'enfant à fournir.
- Certificat médical mentionnant « multisports ».
- **Une attestation de la Caf mentionnant le quotient familial.**
- PAI Protocole d'Accueil Individualisé « spécial Accueil de Loisirs » (+trousse médicale).
- 1 certificat de natation 25 m (pour les enfants de + de 8 ans).
- *Seul le certificat sportif pourra être amené au premier jour d'inscription de votre enfant.*

- Ces documents sont à retirer à l'accueil du Centre Socioculturel ou à télécharger sur le site Internet, (loisirs animation-enfance-jeunesse) **www.cscstginiez.e-monsite.com**

L'inscription sera prise en compte uniquement lorsque le dossier administratif de l'enfant sera complet.

Tarif Mercredis & Vacances Scolaires

Les inscriptions se font à la journée

Excepté pour les Vacances d'Eté où les inscriptions sont à la semaine complète.
(5 jours consécutifs)

Accueil Matin : 8h00 – 9h15 / Accueil Soir : 17h00 – 18h15.

Tarifs *

Pour bénéficier de ces tarifs, fournir obligatoirement :	Quotient familial	Tarifs à l'heure (indicatif)	Tarifs Journalier (10h15)
La photocopie l'attestation CAF MENTIONNANT LE QUOTIENT FAMILIAL	Moins de 400€	0.98€	10,00€
	De 401€ à 800€	1.27€	13,00€
	De 801€ à 1 400€	1.46€	15,00€
Sans ce document le tarif le plus haut sera appliqué.	De 1 401€ à 2 000€	1.66€	17,00€
	Au-delà de 2 001€	1.90€	19,50€

(Ces tarifs comprennent les activités, l'encadrement, les transports, le repas du midi et le goûter).

***(Barème suivant le quotient familial C.A.F.)**

Les chèques ANCV sont acceptés uniquement pour l'inscription des vacances scolaires, aucun remboursement en cas d'annulation ou de maladie.

Dans le cas d'une prise en charge employeur ou Comité d'Entreprise, la famille doit impérativement remettre un chèque de caution.

L'inscription est définitive, la journée sera facturée que l'enfant soit présent ou non.

Les inscriptions en cours d'année

Elles se font du lundi au vendredi de 9h00 à 12h45 et de 13h45 à 18h30 **au Centre Socioculturel SAINT-GINIEZ/MILAN – 38, Rue Raphaël Ponson – 13008 Marseille**

La date limite d'inscription est fixée, pour chaque mois, à **8 jours avant le 1er mercredi d'activités souhaité** ou, pour les vacances à **15 jours avant le 1er jour des vacances.**

Les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles et en fonction du planning d'activités.

MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement total doit être effectué lors de la remise du dossier d'inscription complet.

AUCUN CHANGEMENT DE QUOTIENT C.A.F. DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE NE SERA PRIS EN COMPTE.

AUCUNE ANNULATION NE SERA POSSIBLE APRES INSCRIPTION

(Dans un souci de maîtrise de la gestion du flux d'enfants, le centre se réserve le droit d'annuler une inscription en cas d'absences répétées non justifiées).

Toute famille qui ne sera pas à jour de ses règlements ne pourra réinscrire son enfant à l'ACM.

CONSENTEMENT DONNÉES PERSONNELLES ET SANITAIRES

Les données familiales et personnelles seront enregistrées sur un logiciel interne, conformément à la mesure RGPD ; ces informations resteront la propriété du Centre Socioculturel St Giniez/Milan et ne seront ni diffusées, ni communiquées.

ABSENCES

Pour des raisons d'organisation, tout retard doit être **IMPERATIVEMENT** signalé à l'Accueil du centre social – 04.91.77.93.05.

Le remboursement se fait pour une absence liée à :

- Maladie à partir de 2 jours consécutifs durant les vacances scolaires sur présentation d'un certificat médical **original dans un délai maximum de 48 heures ; seuls 2 certificats médicaux seront pris en compte durant l'année 2023-2024.**

  Seuls les repas restent dus (6,00€).

- Départ en classe verte, de neige… sur présentation d'une attestation de l'école.

FONCTIONNEMENT

L'ACM fonctionne les mercredis et les périodes de vacances scolaires.

Fermetures annuelles :

- **Le mercredi 6 septembre 2023.**
- **Du lundi 1er janvier au vendredi 5 janvier 2024.**
- **Le mercredi 3 juillet 2024.**
- **Du lundi 5 août au vendredi 30 août 2024.**

Les familles sont tenues de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du centre soit 8h00 le matin et 18h15 le soir.

Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés jusqu'à l'intérieur des locaux et présentés à un (e) animateur (trice).

Une personne majeure (18 ans) autre que les parents ou les tuteurs pourra récupérer votre enfant, sous réserve que vous ayez complété l'autorisation de sortie désignant les personnes habilitées. Ces mêmes personnes devront justifier de leur identité. (Pièce d'identité demandée).

Aucun enfant ne peut quitter le centre tout seul.

LIEUX

- Les enfants de l'ACM Rouet (3/5 ans) sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle du « Rouet Charles Allé » située au 2, place Louis Ducreux – 13008 Marseille.
- Les enfants de l'ACM du Rouet (6/11 ans) sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire du « Rouet Charles Allé » située au 2, place Louis Ducreux – 13008 Marseille.

Personnel d'encadrement :

- Directrice ACM : **MOLARD Angélique**
- Adjointe de direction : **SUC Vanessa**
- Animateurs titulaires du B.A.F.A. ou stagiaires B.A.F.A.
- Intervenants qualifiés pour la pratique d'activités spécifiques.

Normes d'encadrement :

1 animateur pour 8 enfants de 3 à 5 ans

1 animateur pour 12 enfants de 6 à 11 ans

ACTIVITES PROPOSEES

Les programmes sont affichés au Centre Socioculturel St Giniez/Milan, et disponibles sur le site internet **www.cscstginiez.e-monsite.com** et **Facebook.**

- **Sport** : jeux collectifs, jeux d'athlétisme, jeux de raquettes, activités gymniques, activités nautiques, jeux de plein air, jeux d'opposition ...
- **Art et culture** : peinture, sculpture, théâtre, spectacle, cinéma, musique, arts plastiques, activités autour du livre.
- **Nature / environnement** : découverte faune et flore, observation ornithologique, pêche, jardinage, météorologie, étude des saisons...
- Mini-camps, spectacles et kermesses (vacances d'été).
- **Sensibilisation handicap :** Jeux collectifs, jeux de découverte.
- **Sorties** : fermes pédagogiques, musées, centres sportifs, sites naturels, échanges ou rencontres inter-centres.

En cas de contre- indication à la baignade, en informer la direction de l'ACM.
Le brevet de natation est exigé pour les activités nautiques (canoë, voile...)
Dans le cadre des activités proposées, vos enfants seront amenés à prendre **les transports en communs et être pris en photo.**

SECURITE

A l'arrivée et au départ de l'enfant :
Chaque enfant doit être accompagné et récupéré dans son groupe par un adulte responsable qui devra **obligatoirement** signer la fiche d'arrivée et de départ.

Tout enfant ne respectant pas le règlement fixé par l'ACM et ayant un comportement inapproprié (danger pour lui et/ou pour le groupe) peut être sanctionné, par une exclusion temporaire ou définitive, après avertissement auprès de la famille.

Aucun enfant ne peut quitter l'Accueil de loisirs seul.

Une décharge de responsabilité est à compléter et à signer si l'enfant est récupéré en dehors des heures d'accueil de l'ACM.
Une pièce d'identité sera demandée à toute tierce personne récupérant l'enfant.
Pour tout retard excessif non justifié et conformément à la législation, la responsable de l'ACM a l'obligation d'emmener l'enfant aux services de police.

SANTE

Les parents s'engagent à remplir **obligatoirement** la fiche sanitaire de liaison (jointe au dossier administratif), à vérifier l'exactitude des informations fournies, à veiller à la mise à jour des vaccins.
En cas de problème de santé, le personnel se charge d'en informer immédiatement les parents et d'appeler les secours si nécessaire.

Tout enfant malade ne sera pas admis dans la structure (hors maladies chroniques).

Un enfant plâtré ou suturé doit être gardé par ses parents pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

Pour tout enfant atteint de troubles de santé évoluant sur une longue période, fournir un projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) validé par les responsables de l'ACM, le médecin référent et les parents sera élaboré.

Aucun médicament ne peut être administré, même sur présence d'une ordonnance, en dehors d'un P.A.I.
Les responsables de l'ACM se réservent le droit de refuser un enfant ne présentant pas des conditions d'hygiène acceptables pour la collectivité (traitement de poux non effectué par exemple).

ALIMENTATION

Les repas sont élaborés par un prestataire extérieur, **LA TABLE DE CANA,** et transportés par un véhicule frigorifié.
A l'occasion des sorties à la journée, la cuisine centrale livre les repas froids sous forme de pique-nique. L'ACM se charge de fournir le goûter.

RELATIONS FAMILLES / ACCUEIL DE LOISIRS

Les parents s'engagent à fournir, **OBLIGATOIREMENT**, le nécessaire dans un sac à dos lors des journées à l'accueil de loisirs **(sac à dos, casquette, gourde...), le tout au nom de l'enfant**.
L'Accueil de loisirs est ouvert à toutes suggestions dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil réservée à l'enfant et de répondre aux besoins des familles.

DIVERS

ENFANTS DE 3/4 ANS

Prévoir **systématiquement** **des vêtements de rechange, un drap et couverture au nom de l'enfant** et signaler à l'équipe d'animation si la sieste est recommandée.
Les enfants non propres ne seront pas acceptés sur le centre aéré.
Possibilité d'apporter le doudou et tétine pour le bon déroulé de la sieste.

ENFANTS DE 3/11 ANS

Il est souhaitable que l'enfant porte des vêtements pratiques et confortables adaptés aux activités.
Les TONGS et SANDALES sont interdites.
Les objets de valeur (console, téléphone, cartes, bijoux...) ou dangereux **sont interdits**.
Prévoir un tablier ou un vieux tee-shirt pour toutes activités de peinture. Le centre aéré se décharge de toute responsabilité sur les éventuels dégâts vestimentaires causés par les activités.

.....

✉ **COUPON A REMETTRE A L'ACCUEIL DU CENTRE SOCIAL**

Je soussigné (e), Nom et Prénom du responsable légal : .....

Adhère au règlement intérieur de l'A.C.M du Rouet 2023/2024.

Nom et Prénom de l'enfant : .....

Fait à Marseille, le .....

Signature des parents

NOM et Prénom de l'enfant: .....

	MERCREDIS 2023	Total inscrit
Mercredi 6 septembre	FERMÉ	..../3
Mercredi 13 septembre		
Mercredi 20 septembre		
Mercredi 27 septembre		
Mercredi 4 octobre		..../3
Mercredi 11 octobre		
Mercredi 18 octobre		
Mercredi 8 novembre		..../4
Mercredi 15 novembre		
Mercredi 22 novembre		
Mercredi 29 novembre		
Mercredi 6 décembre		..../3
Mercredi 13 décembre		
Mercredi 20 décembre		

TOTAL 2023 ...../13

	MERCREDIS 2024	Total inscrit
Mercredi 10 janvier		..../4
Mercredi 17 janvier		
Mercredi 24 janvier		
Mercredi 31 janvier		
Mercredi 7 février		..../3
Mercredi 14 février		
Mercredi 21 février		
Mercredi 13 mars		..../3
Mercredi 20 mars		
Mercredi 27 mars		
Mercredi 3 avril		..../3
Mercredi 10 avril		
Mercredi 17 avril		
Mercredi 8 mai	FÉRIÉ	..../3
Mercredi 15 mai		
Mercredi 22 mai		
Mercredi 29 mai		
Mercredi 5 juin		..../4
Mercredi 12 juin		
Mercredi 19 juin		
Mercredi 26 juin		
Mercredi 3 juillet	FERMÉ	

TOTAL 2024 ...../20

CADRE RESERVE AU CENTRE SOCIAL **BANQUE**

Nombre de mercredis X tarif: ..... X ..... .= .....

Nombre de mercredis X tarif: ..... X ..... .= .....

TOTAL: .....

NOM et Prénom de l'enfant: .....

Vacances de TOUSSAINT: Du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023		
Lundi 23 octobre		..../5
Mardi 24 octobre		
Mercredi 25 octobre		
Jeudi 26 octobre		
Vendredi 27 octobre		
Lundi 30 octobre		..../4
Mardi 31 octobre		
Mercredi 1er novembre	FÉRIÉ	
Jeudi 2 novembre		
Vendredi 3 novembre		

Vacances de NOEL: Du samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier 2024		
Lundi 25 décembre	FÉRIÉ	..../4
Mardi 26 décembre		
Mercredi 27 décembre		
Jeudi 28 décembre		
Vendredi 29 décembre		
Lundi 1er janvier	FÉRIÉ	
Mardi 2 janvier	FERMÉ	
Mercredi 3 janvier	FERMÉ	
Jeudi 4 janvier	FERMÉ	
Vendredi 5 janvier	FERMÉ	

TOTAL 2023	...../13

Vacances d'HIVER: Du samedi 24 février au dimanche 10 mars 2024		
Lundi 26 février		..../5
Mardi 27 février		
Mercredi 28 février		
Jeudi 29 février		
Vendredi 1er mars		
Lundi 4 mars		..../5
Mardi 5 mars		
Mercredi 6 mars		
Jeudi 7 mars		
Vendredi 8 mars		

Vacances de PAQUES: Du samedi 20 avril au dimanche 5 mai 2024		
Lundi 22 avril		..../5
Mardi 23 avril		
Mercredi 24 avril		
Jeudi 25 avril		
Vendredi 26 avril		
Lundi 29 avril		..../4
Mardi 30 avril		
Mercredi 1er mai	FÉRIÉ	
Jeudi 2 mai		
Vendredi 3 mai		

TOTAL 2024	...../19

CARTE 22€	DATE	N° CHEQUE

CADRE RESERVE AU CENTRE SOCIAL **BANQUE**

Nombre de jours de vacances 2023 X tarif: ..... X ..... .= .....
Nombre de jours de vacances 2023 X tarif: ..... X ..... .= .....
Nombre de jours de vacances 2023 X tarif: ..... X ..... .= .....
Nombre de jours de vacances 2023 X tarif: ..... X ..... .= .....

Nombre de jours de vacances 2024 X tarif: ..... X ..... .= .....
Nombre de jours de vacances 2024 X tarif: ..... X ..... .= .....
Nombre de jours de vacances 2024 X tarif: ..... X ..... .= .....
Nombre de jours de vacances 2024 X tarif: ..... X ..... .= .....

TOTAL: .....

DATE								
N°CHEQUE								
MONTANT								

NOM et Prénom de l'enfant: .....

Vacances d'ETE: Du samedi 6 juillet au dimanche 4 août 2024		
Lundi 8 juillet		..../5
Mardi 9 juillet		
Mercredi 10 juillet		
Jeudi 11 juillet		
Vendredi 12 juillet		
Lundi 15 juillet		..../5
Mardi 16 juillet		
Mercredi 17 juillet		
Jeudi 18 juillet		
Vendredi 19 juillet		
Lundi 22 juillet		..../5
Mardi 23 juillet		
Mercredi 24 juillet		
Jeudi 25 juillet		
Vendredi 26 juillet		
Lundi 29 juillet		..../5
Mardi 30 juillet		
Mercredi 31 juillet		
Jeudi 1er août		
Vendredi 2 août		

Vacances d'ETE: Du lundi 5 août au dimanche 1er septembre 2024	
Lundi 5 août	FERMÉ
Mardi 6 août	FERMÉ
Mercredi 7 août	FERMÉ
Jeudi 8 août	FERMÉ
Vendredi 9 août	FERMÉ
Lundi 12 août	FERMÉ
Mardi 13 août	FERMÉ
Mercredi 14 août	FERMÉ
Jeudi 15 août	FÉRIÉ
Vendredi 16 août	FERMÉ
Lundi 19 août	FERMÉ
Mardi 20 août	FERMÉ
Mercredi 21 août	FERMÉ
Jeudi 22 août	FERMÉ
Vendredi 23 août	FERMÉ
Lundi 26 août	FERMÉ
Mardi 27 août	FERMÉ
Mercredi 28 août	FERMÉ
Jeudi 29 août	FERMÉ
Vendredi 30 août	FERMÉ

TOTAL 2024 ...../20

CADRE RESERVE AU CENTRE SOCIAL **BANQUE**

Nombre de jours de vacances Été 2024 X tarif: ..... X ..... .= .....
Nombre de jours de vacances Été 2024 X tarif: ..... X ..... .= .....
Nombre de jours de vacances Été 2024 X tarif: ..... X ..... .= .....
Nombre de jours de vacances Été 2024 X tarif: ..... X ..... .= .....

TOTAL: .....

DATE								
N°CHEQUE								
MONTANT								